

Bell Canada

du simple citoyen du pays. Il réclamerait la nationalisation d'un service qui n'hésite jamais à exploiter l'homme de la rue.

Je ne devrais vraiment pas parler au nom de ces deux conservateurs, car je n'aurai pas assez de temps pour parler pour mon compte, mais je veux bien montrer l'intérêt de certains services publics d'État. La compagnie de téléphone de la Saskatchewan existe depuis déjà un bon nombre d'années et offre un excellent service aux habitants de la province. Elle assure également des bénéfices annuels à ses habitants. J'ai sous les yeux le rapport annuel de la compagnie de téléphone de la Saskatchewan pour 1976 et je constate qu'elle a réalisé d'énormes bénéfices. Revenons par exemple à 1967. Nous ne sommes qu'une petite province avec un million d'habitants et l'on pourrait juger qu'il est difficile d'établir dans ces conditions une organisation de ce genre. Je sais que mes amis conservateurs seront sidérés de cela, mais les bénéfices du service téléphonique de la Saskatchewan, pour 1967, étaient de \$8,322,000. En 1970, les bénéfices des services téléphoniques du gouvernement de la Saskatchewan étaient montés à \$11,718,000 et en 1976 ils atteignaient \$19,061,000.

M. Hnatyshyn: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le député de Saskatoon-Biggan (M. Hnatyshyn) invoque le Règlement.

M. Hnatyshyn: Je sais que le député voudrait que je lui pose une question. Ces chiffres sont très révélateurs et m'intéressent beaucoup et je serais heureux qu'il permette que je lui pose une question.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) permet-il que le député de Saskatoon-Biggan lui pose une question?

M. Nystrom: Certainement.

M. Hnatyshyn: Je sais que le député de Yorkton-Melville aime beaucoup que les sociétés, qu'elles soient publiques ou privées, réalisent des bénéfices importants. Il semble exposer son point de vue à ce sujet en long et en large aujourd'hui. Je me demande s'il pense que, logiquement, vu les bénéfices incroyables réalisés par la société en Saskatchewan, l'argent devrait être rendu aux consommateurs de la Saskatchewan sous forme de tarifs moins élevés et de meilleurs services ou s'il pense que l'argent devrait être versé au Trésor de la Saskatchewan?

M. Nystrom: En réalité, monsieur l'Orateur, je suis heureux que le député ait posé cette question parce que j'aurais pu oublier d'en parler. A mon avis, les bénéfices devraient servir à bien des choses et je consacrerai probablement le reste du temps qui m'est alloué pour dire au député à quoi les bénéfices devraient servir et à quoi ils ont servi par le passé.

Le rapport annuel mentionne tous les services de téléphones ruraux de la Saskatchewan. Il s'agit d'un bon service qu'on ne peut comparer à aucun autre au pays. La compagnie utilise une bonne partie de l'argent pour ses services de téléphones ruraux. Elle en utilise encore beaucoup plus pour les communications dans le nord de la Saskatchewan. Je pourrais fournir bien des détails au député de Saskatoon-Biggan sur la façon dont mon électeur, Neil Byers, à titre de ministre chargé des téléphones, a amélioré la situation dans le nord de la Saskatchewan. La compagnie a aussi dépensé de l'argent pour la câblodiffusion dans la province. Elle a fait toutes sortes de rénovations et de réparations au réseau existant. Elle a parti-

cipé au service transcanadien. Elle offre de très bons salaires et de très bonnes conditions de travail à ses employés, et ainsi de suite.

Mais surtout, monsieur l'Orateur, elle a fait bénéficier les gens de la province de la majeure partie de ses profits en leur accordant les tarifs téléphoniques les plus bas au Canada. Tous les députés aimeront sans doute savoir comment un service public peut être aussi efficace. Même si ses tarifs sont les plus bas au Canada il parvient quand même à faire des bénéfices qu'il investit en Saskatchewan plutôt qu'aux États-Unis, au Mexique ou ailleurs. Et il paie à ses employés des salaires convenables.

J'ai sous les yeux un article qui compare les tarifs téléphoniques en août 1976, et c'est les données les plus récentes que j'ai pu recueillir. Je demanderais à tous les députés, et surtout à ceux de l'autre côté, de faire attention à ces tarifs.

A Regina, les téléphones résidentiels coûtent \$5 par mois, les téléphones commerciaux \$11.85. Il y a 72,400 abonnés à Regina. Permettez-moi de comparer ces tarifs avec ceux des compagnies de téléphone privées des autres villes pour vous montrer quelle est leur inefficacité et combien leurs tarifs sont plus élevés.

Il y a 96,000 abonnés à Halifax; les téléphones résidentiels coûtent \$8.95 et les téléphones commerciaux \$26. A Moncton où il y a 52,000 abonnés, les lignes privées coûtent \$7.65 et les lignes d'affaires \$22.30. Ces compagnies exploitent même leurs confrères du commerce. Voilà ce que fait l'entreprise privée. A Montréal où il y a près de 1,400,000 abonnés, les lignes privées coûtent \$7.45 et les lignes d'affaires \$22.10. A Ottawa il y a 338,000 abonnés; les téléphones privés coûtent \$6.55 et les téléphones d'affaires \$18.70. A Saint-Jean de Terre-Neuve, cette pauvre Terre-Neuve qui compte tant de chômeurs et d'économiquement faibles, il y a 46,000 abonnés et c'est \$8 pour les téléphones privés et \$23 pour les téléphones d'affaires.

A Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, il y a 47,000 abonnés; les téléphones privés coûtent \$7.65 et les téléphones d'affaires \$22.30. A Sherbrooke, au Québec, il y a 82,000 abonnés; les téléphones privés y coûtent \$6.20 et les téléphones d'affaires \$17. A Toronto où il y a 1,400,000 abonnés, les téléphones privés coûtent \$7.45 et les téléphones d'affaires \$22.10. A Vancouver où il y a 511,000 abonnés, les téléphones privés coûtent \$8.05 et les téléphones d'affaires \$24.20. Dans toutes les villes que j'ai nommées, les tarifs sont beaucoup plus élevés qu'en Saskatchewan où, je le signale à la Chambre, les téléphones privés coûtent \$5 et les téléphones d'affaires \$11.85.

M. Paproski: Et dans la ville d'Edmonton?

M. Nystrom: Cette ville est dotée d'un service téléphonique qui appartient au gouvernement, ce qui est un bon point pour la propriété publique. A Edmonton où il y a 207,000 abonnés, le téléphone privé coûte \$5.80. Je me réjouis d'entendre le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) se porter à la défense de la propriété publique et dire combien il est formidable de vivre à Edmonton.

M. Paproski: Ce n'est pas ce que j'ai dit. Je voulais seulement savoir combien coûtait le téléphone.

M. Nystrom: Les téléphones coûtent probablement quelques cents de plus, étant donné que le parti conservateur ne s'y entend pas aussi bien que nous à administrer des institutions